

Le GRAND
marché
"where shopping is a pleasure..."

BUSH ROAD



TEL 542 4400 • FAX 542 4401

SIMPSON BAY



TEL 545 3055 • FAX 545 3056

COLE BAY



TEL 544 4144 • FAX 544 3159

PORTO CUPECOY



TEL 545 2079 • FAX 545 2097

www.legrandmarche.net

Ouvert du lundi au samedi de 8 h à 20 h
et le dimanche de 9 h à 14 h
Open Monday thru Saturday
8 am to 8 pm - Sunday 9 am to 2 pm

STATIONS D'EPURATION

Les travaux vont-ils enfin commencer ?

Quatre stations d'épuration doivent ouvrir sur la partie française de Saint-Martin d'ici à 2013. Elles seront situées à Cul-de-Sac, à Chevrise, à la Baie Orientale et à Oyster Pond. Ce projet fait partie du contrat de développement 2010-2013 signé le 18 décembre dernier et prend bien du temps à commencer ! Car pour le moment, seules deux stations traitent les eaux usées de l'ensemble de la population de Saint-Martin : celle des Terres-Basses et celle de Quartier d'Orléans. Ces travaux devraient enfin limiter le rejet des eaux usées dans la nature.



Emplacement de la future station d'épuration d'Oyster Pond

L'établissement des eaux et de l'assainissement de Saint-Martin (EEASM) est confronté aux problèmes des lois sur l'eau et doit attendre les conclusions scientifiques sur la pollution (2012). Les protagonistes doivent donc se mettre d'accord avec l'État avant de lancer la construction des STEP. Mais « ça avance vite », certifie Patrick Lentz, directeur technique de l'établissement. En effet, une grande partie des eaux usées arrivent à la station d'épuration de Quartier d'Orléans. Il était donc important de la décharger et de la rendre autonome. Mais cette STEP fait l'objet d'un contentieux européen car elle est prévue pour recevoir 450m³ d'eaux usées par jour alors qu'en pleine saison, elle en reçoit jusqu'à 1 000m³ par jour. Tout le reste va dans l'étang, après un prétraitement. C'est ainsi que pour désengorger la station d'épuration de Quartier d'Orléans, la Collectivité a choisi

de construire plusieurs petites STEP dans les différents quartiers de Saint-Martin plutôt que de tout concentrer sur les deux grosses stations. Celle d'Oyster Pond sera conçue pour recevoir 1 000m³ d'eaux usées par jour, et celles de Cul-de-Sac, Chevrise et de la Baie Orientale devraient pouvoir recevoir 3 000m³ d'eaux usées par jour. Quant à la petite station d'épuration de Millrum à Grand-Case, prévue pour l'abattoir et la cuisine centrale, elle devrait être élargie à la zone de la Savane. « L'ouverture de ces STEP est déterminante, ne serait-ce que pour l'assainissement », explique Patrick Lentz.

En effet, le dossier de l'assainissement est problématique car la COM doit rattraper le retard pris ces dernières années. Car les travaux auraient déjà dû commencer depuis des mois et le dossier a bien du mal à avancer. La remi-

se en état du réseau prend du temps et c'est évidemment le milieu naturel qui pâtit des rejets de matières organiques. Il était donc indispensable, pour des questions d'environnement et de santé publique, de

remettre en état le réseau de traitement des eaux usées de Saint-Martin. Espérons que les travaux vont enfin pouvoir commencer prochainement !

C.C.-F.

Où en est la construction des réservoirs d'eau potable ?

Les deux nouveaux réservoirs, placés à 150 mètres de hauteur sur une des collines de Concordia, vont permettre de distribuer l'eau sous pression (15 bars). Ce système est conçu pour éviter les pertes de charges dues à la longueur des canalisations. Des travaux profitables pour les habitants de Quartier d'Orléans et de Oyster Pond où l'eau manque souvent de pression. Ces deux réservoirs, d'un volume de 1 000 m³ chacun, seront opérationnels en permanence, et ce, d'ici à la fin de l'année. Quant aux réservoirs de Galisbay, leur réhabilitation est en cours et devrait prendre fin dans l'année. Il s'agissait de renforcer leur étanchéité.

QUARTIER D'ORLEANS

18 mois de prison ferme pour une agression avec un couteau

Le jeudi 4 août aux alentours de 20H45 à Quartier d'Orléans, une dispute éclate entre deux jeunes hommes d'une vingtaine d'année. L'un d'entre eux assène plusieurs coups de couteau à l'autre au niveau des jambes. La victime est transportée à l'hôpital de Marigot pour y recevoir des soins.

Une brigade de recherche de la compagnie de St-Martin est saisie de l'enquête. Le dispositif initialement mis en place par les patrouilles de gendar-

merie ne permet pas d'interpeller l'auteur des faits. Les enquêteurs parviennent à identifier le mis en cause, puis à le localiser. Il est interpellé à son domicile le

samedi 6 août, avec le concours des militaires de l'escadron de gendarmerie mobile de CHAUNY. Placé en garde à vue, il reconnaîtra les faits qui lui sont

reprochés. Déféré en Guadeloupe, il a été jugé en comparution immédiate le mardi 9 août et condamné à 2 ans de prison dont 6 mois avec sursis.